

Agenda Scolaire

2019- 2020

Collège Saint François d'Assise



Paix et Joie

Turgeon, Rue 6, no 20
Port – au – Prince, Haïti (W I)
Téléphone : 22 26 50 69

COLLÈGE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

2019-2020

Nom : _____ _____	
Adresse : _____	
Ville : _____	
Téléphone : _____	
Classe : _____	
Allergies : _____	
N° d'assurance maladie : _____	
Téléphone : _____	
Titulaire : _____	

En cas d'urgence Personne(s) responsable(s)	
1.- Nom : _____	
Adresse : _____	
Téléphone maison : _____	
Téléphone bureau : _____	
Lien de Parenté : _____	
2.- Nom : _____	
Adresse : _____	
Téléphone maison : _____	
Téléphone travail : _____	
Lien de Parenté : _____	

Collège Saint François d'Assise Agenda 2019-2020

La congrégation des sœurs de Saint François d'Assise de Lyon

Fondée à Lyon, à l'époque de la Révolution Française, par une française du nom de Anne Rollet. La congrégation des sœurs de Saint François d'Assise de Lyon arriva, au Canada le 22 octobre 1904.

En 1943, Haïti reçoit les premières missionnaires canadiennes avec un accueil fraternel très chaleureux. De nos jours, la famille franciscaine compte quatre-vingt-dix (90) religieuses haïtiennes.

Signes des temps nouveaux, Mouvement "Les Brebis de Jésus", initiative de notre actuelle supérieure générale, sœur Jocelyne HUOT, connaît une expansion tant au Canada que dans d'autres pays (États-Unis, pays d'Afrique, Brésil, Haïti, etc.)

Fières de notre histoire, rendons grâce au Dieu de tendresse qui nous conduit. Oui nous avons un bel héritage à partager et encore des défis à relever.

PRIRE DE SAINT FRANCOIS D'ASSISE

Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix,
Là où est la haine, que je mette l'amour.
Là où est l'offense, que je mette le pardon.
Là où est la discorde, que je mette l'union.
Là où est l'erreur, que je mette la vérité.
Là où est le doute, que je mette la foi.
Là où est le désespoir, que je mette l'espérance.
Là où sont les ténèbres, que je mette la lumière.
Là où est la tristesse, que je mette la joie.

O Maître, que je ne cherche pas tant à
être consolé qu'à consoler,
à être compris qu'à comprendre,
à être aimé qu'à aimer.

Car

c'est en se donnant qu'on reçoit,
c'est en s'oubliant qu'on se retrouve,
c'est en pardonnant qu'on est pardonné,
c'est en mourant qu'on ressuscite à l'éternelle vie. »

SUPPLIQUE A SAINT MICHEL

St-Michel Archange, défendez-nous dans les combats, soyez notre protecteur contre la méchanceté et les embûches du démon, que Dieu lui commande, nous vous en supplions, et vous, prince de la milice céleste, par le pouvoir divin qui vous a été confié, précipitez au fond des enfers, Satan et les autres esprits mauvais, qui parcourent le monde pour la perte des âmes. Amen.

HYMNE DU COLLEGE SAINT FRANCOIS D'ASSISE

Refrain :

Filles du Collège Saint François
d'Assise
Serrons les mains en toute franchise,
Pour l'honneur et pour la dignité
Chantons en chœur l'hymne de fierté,
Œuvrons toujours sans jamais nous
lasser,
Pour le triomphe de nos idées.
Suivons la devise de nos aînées
A l'avenir nous devons penser.

I.
Dans la joie, le respect, le bonheur
Saluons nos chères religieuses et professeurs
Qui nous inculquent le savoir,
Nos parents qui font leur devoir

II
Pour la paix et l'amitié
Restons toujours unies dans la charité
Que Dieu veille sur notre patrie,
Et bénisse notre vie !

Paroles et Musique : Isler CHAMPAGNE

Hymne à la Jeunesse : Fièrè Haïti

Chorus

C'est nous jeunesse étudiante,
C'est nous les grands, nous les petits,
Demain la gloire d'Haïti
Les cœurs joyeux, l'âme fervente,
Toujours en avant nous irons,
La tête altière et hauts les fronts.

I

Nous te voulons chère patrie,
Puissante et forte, à tous les yeux,
Nous te voulons terre bénie,
Digne à jamais de nos aïeux
Libre et prospère ils t'ont léguée
A leurs enfants, nous qui t'aimons
Avec ardeur dans la mêlée,
Pour ton salut nous lutterons

II.

En avant tous, et d'un pied ferme,
Car nous voulons faire sentir
Que par dessous notre épiderme,
Coule un sang pur, prêt à jaillir
Pour te laver, pour te défendre
De toute injure à ton renom,
A tous ceux-là qui veulent tendre
A te salir on dira non!

III.

Allons debout fièrè jeunesse
Pour protéger notre drapeau

Il nous faudra lutter sans cesse
Notre idéal il est bien beau,
N'ayons pas peur, pleins d'espérance
Marchons toujours vers l'avenir,
Marchons toujours avec constance,
Si nous voulons ne point faiblir.

IV

Oui, pour l'honneur de notre race
Il nous en faut des hommes forts
Tous de l'élite ou de la masse,
Unissons-nous dans cet effort,
Pour rénover notre Patrie,
Que tes enfants soient vigoureux
Belle Haïti, mère chérie,
Toujours vaillants comme nos preux!

V

Déployons-là notre bannière
Qu'elle rayonne à tout jamais,
Dans la clarté, dans la lumière
D'une Haïti croissant en paix...
Et s'il nous faut faire la guerre,
Sans crainte, sans peur, sans lâcheté
Nous irons tous comme à Vertières
Combattre pour la liberté.

Final Chorus

Nous sommes la race vaillante
Nous sommes les fils des titans
D'Haïti les fiers conquérants,
Nourris de leur gloire éclatante,

Toujours en avant nous irons,
La tête altière et hauts les fronts.

Edouard A. TARDIEU

COLLEGE SAINT FRANCOIS D'ASSISE

Régime de vie Quotidienne

Le Collège Saint François d'Assise est un milieu de vie. Le Comité de Direction et Corps professoral travaillent à un but commun; l'épanouissement le plus complet de la personnalité de chacune des élèves.

Tenue Vestimentaire

Le port de l'uniforme est obligatoire les jours de classe et les jours de cours supplémentaires. Souliers classiques noirs, chaussettes roses (non pliées) à hauteur de jambe, corsage à carreaux rose à manches courtes (2 doigts du coude), jumper rose portant l'écusson cousu en haut et à gauche, recouvrant les genoux.

La robe blanche à manche longue est réservée pour la messe du dimanche pour les classes de 4^{eme}, 5^{eme} et 6^{eme} année

L'élève peut porter une montre, une chaîne et des boucles d'oreilles discrètes, toujours respectant les couleurs de l'uniforme (rose). Tout autre bijou sera confisqué et ne sera pas remis y compris ceux qui ne respectent pas les couleurs de l'uniforme.

L'uniforme reflète la distinction et la fierté de l'élève qui la porte dans son intégralité avec une tenue et une attitude correctes. Toute élève qui ne respecte pas le modèle de tunique et/ou de chaussettes, avec une coiffure excentrique, vedette, multi tresses, tresses artificielles, perruques bigoudi (chalumeau), extensions, ongles longs avec vernis de couleurs, lèvres rouges, cheveux non retenus ou teintés, maquillage, etc. sera sanctionnée et renvoyée au troisième manquement.

COMPORTEMENT GENERAL

L'assistance à la messe dominicale, une fois par mois, est obligatoire pour toutes les élèves qui fréquentent le Collège Saint François d'Assise.

Chaque élève est responsable de l'ordre et de la propreté de l'établissement; elle doit coopérer au maintien d'un environnement sain, tant dans sa classe que sur la cour. L'élève qui salit ou abîme le matériel mis à sa disposition est responsable de la réparation de ce dernier.

Tout élève doit recevoir une permission de son professeur et une autorisation de la directrice pour sortir de l'école avant l'heure de la sortie. Pour se rendre à la clinique scolaire l'élève doit être accompagnée de ses parents.

Après une absence, toute élève doit se faire accompagner d'un parent ou de la personne responsable, (un ou une adulte).

La tricherie, pratique dégradante et malhonnête, n'est pas tolérée au CSFA

Tout manque de respect aux personnes qui œuvrent au CSFA sera sévèrement sanctionné.

En matière disciplinaire, l'autorité de tout le personnel enseignant s'exerce sur toutes les élèves du CSFA.

Chaque élève doit :

- Apporter à l'école tous les livres et instruments nécessaires à son travail quotidien
- Ecouter attentivement son professeur et lui répondre poliment;
- Bannir de son langage des mots grivois, obscènes et les paroles blessantes;
- Régler ses affaires avec ses parents avant de sortir de la maison car l'élève ne sera pas autorisée à sortir de la salle de classe sans un avis préalable de ces derniers;
- Faire penser à ses parents de s'acquitter régulièrement de l'écolage;
- Remettre son bulletin scolaire à ses parents et le rapporter revêtu de la signature de ces derniers, une semaine après;
- Se présenter en uniforme, à l'école, le jour de la remise des bulletins périodiques.
- La Direction du Collège Saint François d'Assise encourage chacune des élèves à pratiquer le français sur la cour et en salle de classe.
- Fières de leurs locaux et mobiliers, les élèves de toutes les classes du C.S.F.A, feront attention de ne pas salir leur salle de classe, de protéger tout ce qui se trouve à leur portée et de tenir la cour propre, afin de mieux entretenir la propreté du milieu scolaire.

COMPORTEMENT DANS LA CLASSE

L'élève fait preuve d'une attitude active, disciplinée favorisant le sérieux au travail, l'apprentissage en particulier. Elle apporte tout le matériel nécessaire à ses cours, remet au jour fixé, les devoirs de maison et est toujours prête à réciter ses leçons à l'oral ou à l'écrit.

L'élève évite le bavardage en vue de faciliter le bon déroulement des cours et applique les instructions reçues du professeur. Toute élève qui perturbe le cours par son bavardage, les déplacements et/ou ses questions intempestives, sera invitée à laisser la salle de classe, elle peut être renvoyée pour une journée ou plus selon le cas.

Le respect, envers son professeur et ses compagnes, est particulièrement recommandé avant, pendant et après les cours. L'élève doit profiter de la présence des professeurs dans la salle de classe aux heures de cours pour tous les renseignements concernant n'importe quelle matière.

Les parents des élèves ne sont pas autorisés à rencontrer les professeurs pendant les heures de classe.

L'élève doit toujours être présente aux lieux destinés à ses cours sauf en cas de maladie ou d'urgence.

Elle doit suivre tous les cours qui figurent sur l'horaire de sa classe et apporter à l'école tous les livres et instruments nécessaires à ses cours.

Après les cours, les parents doivent faire chercher les élèves le plus vite que possible car la Direction n'est pas responsable des élèves qui restent sur la cour au-delà d'une heure après le renvoi.

RECREATION

Les élèves de toutes les classes doivent attendre le son de la cloche annonçant la récréation pour quitter, au signal du professeur, la salle de classe.

Aucune élève, et sous aucun prétexte, n'est autorisée à demeurer dans la salle de classe à l'heure où il faut boire, manger et passer aux toilettes.

Après ce temps, la première sonnerie marque la fin de la récréation, donc c'est le moment de tout arrêter et de se taire. À la deuxième sonnerie, le professeur s'assure que ses élèves s'avancent et s'alignent parfaitement pour rentrer en salle de classe dans une atmosphère favorisant immédiatement la prière et le travail.

REGLEMENTS DES EXAMENS TRIMESTRIELS ET PERIODIQUES

1. Il n'y a aucune reprise des examens soit pour retard, soit pour absence causée par un problème quelconque avec l'économat. En cas de maladie grave, un certificat médical s'avère nécessaire.
2. L'élève qui remet une feuille anonyme perd 2 points sur cette matière.
3. Elle perd 2 points pour une mauvaise écriture ou une mauvaise présentation
4. Un silence absolu est exigé en salle d'examens; l'élève perd 2 points pour toutes formes de communications avec une compagne.
5. L'élève entre en salle de classe sans ouvrage avec les outils de travail nécessaire car il est interdit de prêter ou d'emprunter les instruments de travail.
6. Pas de permission pour sortir de la classe pendant les examens (Sauf urgence)
7. L'élève surprise à tricher aux examens trimestriels obtient automatiquement zéro (0) pour tous les examens de ce jour. Elle sera renvoyée à la fin de l'année scolaire; en cas de résistance, le renvoi est immédiat.

Il est interdit aux élèves de :

- Manger ou boire dans les salles de classe.
- Mâcher du chewing-gum (chicklets) à l'école et à la messe.
- Perturber l'atmosphère de la classe par le bavardage ou les éclats de rire.
- Se présenter en salle de classe avec des : livres non classiques, revues, magazines, journaux, photos, cameras, jeux de cartes, cassettes, CD, lecteurs de CD, DVD, iPod, laptop, bagues, bracelets, etc...

SANCTIONS

1. Toute falsification des notes est jugée grave et entraîne le renvoi temporel et définitif de l'élève.
2. L'élève qui s'absente de la messe dominicale, sans un avertissement préalable ou pour une maladie assez bénigne, passera la journée du lundi en convalescence à la maison ou sur la cour de l'école.
3. Toute attitude ou propos irrévérencieux de l'élève, à l'endroit d'un membre du corps professoral et/ou toute menace verbale à la vie, entraîne incontestablement un renvoi définitif.
4. Si exceptionnellement, les élèves poussent leur violence jusqu'à se battre en classe ou sur la cour, elles seront immédiatement renvoyées de l'établissement. Cette même sanction sera appliquée pour tout manque de respect de la part de leur parent vis-à-vis d'un professeur, d'une titulaire, ou d'un membre du Comité de Direction.
5. L'élève qui arrive à l'école avec les devoirs non faits et/ou les leçons non sues sera invitée à sortir de la classe pour étudier ces dernières et rédiger ces premiers. Selon la fréquence de ces manquements, l'élève restera à la maison pour une ou plusieurs journées et devra être accompagnée d'un parent à son retour de l'école. Si l'élève persiste dans ce comportement, elle sera invitée à laisser l'établissement.
6. Tout objet interdit à l'école sera confisqué et pas remis, quel que soit le motif utilisé pour justifier sa présence au sein de l'établissement.
7. Toute élève, qui perd, brise, ou détériore un objet ou un matériel de la classe, du laboratoire d'informatique, de la bibliothèque et de l'établissement en général, est responsable de sa réparation ou de son coût.

8. Le cas de : vol, bagarre, matériel immoral à l'école, comportement contraire à l'éthique, indiscipline notoire, etc. . . . sont des causes de renvoi, et ce, pour toutes les élèves, sans distinction d'âge ou de classe.

ACTIVITES DIVERSES

En vue de faciliter l'épanouissement des vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité chez les élèves, le CSFA les invite fortement soit dans le Mouvement Eucharistique des Jeunes (MEJ) soit dans celui "Des Brebis de Jésus".

REGLEMENT POUR LA BIBLIOTHEQUE

Pour la bonne marche de la bibliothèque, retenez bien les points suivants :

1. Par ordre alphabétique, toutes les élèves de la classe désignée se présentent accompagnées de son professeur ou d'une autre personne et gardent silence pour ne pas déranger les autres.
2. Il est défendu de faire échange des livres de la bibliothèque entre élèves, ni de les prêter. Si les livres se perdent, les élèves doivent les payer ou les acheter, sans autre forme de procès.
3. L'accès de tout document étranger est interdit à la bibliothèque, sauf un cahier de notes.
4. Tout livre détérioré ou abimé est passible d'une amende ainsi que les livres remis sans la couverture.
5. Les livres perdus sont remplacés ou payés.
6. Une semaine avant les examens trimestriels tous les livres doivent être rentrés à la bibliothèque ; une amende de 10 gourdes est prévue pour les retardataires.
7. Il est demandé à chacun de prendre un soin spécial de son livre, de bien le traiter puisqu'il est un grand ami.
8. Pour chaque classe, les livres et les revues sont disposés sur la table et chaque élève peut choisir le livre et la revue qui lui conviennent.
9. Les livres sont à la disposition des élèves pour une période de 8 à 15 jours. Au-delà de ce délai, l'élève aura une amende à payer.
10. Les professeurs remettent les livres empruntés à la fin de chaque trimestre. Avant la fin de l'année l'utilisateur est sujet à un rappel.
11. Les professeurs peuvent emprunter les périodiques pour une durée de 7 jours.
12. Le professeur demeure responsable du volume inscrit à son nom jusqu'à ce qu'il ait remis ce dernier. Il doit défrayer le cout du remplacement ou de la réparation pour tout volume perdu ou endommagé.

Nous comptons sur la collaboration de tout un chacun pour faciliter la tâche. Merci de votre entière collaboration.

N.B : L'élève doit toujours avoir son agenda scolaire avec elle, s'il est perdu l'élève devra en acheter un autre dans le cas contraire.

Puisse la Trinité, la Vierge Marie, Saint Joseph et Saint François d'Assise vous aider à observer le régime interne de Collège Saint François d'Assise (CSFA)

J'ai lu les règlements du CSFA et je veillerai à ce que ma fille les pratique.

Signature des parents.

J'ai lu les règlements du CSFA et je m'engage à les respecter

Signature de l'élève.